VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

SEVRAGE CODEINE // INTERDICTION VENTE LIBRE

Par Profil supprimé Postée le 20/07/2017 15:49

Bonjour,

Quels conseils donnez-vous à toutes les personnes qui se retrouvent subitement en sevrage forcé de codeine ?
En particulier à des jeunes de 16/18 ans.

Merci pour votre réponse :)

Mise en ligne le 21/07/2017

Bonjour,

Le sevrage est un moment délicat s'appuyant beaucoup sur la motivation à l'arrêt. Celui-ci peut effectivement être rendu plus difficile en situation de sevrage forcé.

Un premier conseil a donner aux usagers c'est de s'informer sur les effets et risques du sevrage et d'observer certaines précautions.

En effet, la codéine est un opiacé et présente dans le cas de surconsommation et de sevrage les mêmes caractéristiques que les autres opiacés.

Les effets de manque physiques liés au sevrage peuvent durer 10 jours avec un pic durant les 3 premiers jours. Ils se manifestent par un mal-être, des douleurs profondes, des troubles digestifs, des insomnies et sueurs entre autres.

Après le sevrage physique, l'effet de manque psychologique, l'envie de consommer, une obsession pour consommer peut durer plusieurs mois.

En cas de reprise, le corps n'est plus en capacité de supporter les mêmes doses et peut entraîner un surdosage qui peut entraîner la mort. Il est donc important que les personnes aient cette information et dans le cas de reprise, qu'elles se limitent à de petites quantités.

Nous considérons que lorsqu' un jeune développe une addiction et des conduites à risques, cela est souvent lié à un mal-être ou à une situation à résoudre. Pour cette raison, il peut être recommandé d'informer le jeune de la possibilité de consulter des professionnels anonymement et gratuitement et de trouver un soutien. Il peut s'agir de consultations individuelles d'éducateur ou de psychologue dans des Points Accueil Ecoute Jeunes, dans des Maisons des Adolescents (qui proposent des consultations sur un court terme) ou des centres de soins en addictologie (CSAPA ou ANPAA) (qui peuvent mettre en place des consultations à long terme).

Vous pourrez trouver des adresses de ces structures dans notre rubrique « adresses utiles » en sélectionnant le critère « consultation jeunes consommateurs ».

Si le jeune était réticent à consulter ces structures spécialisées, il pourrait également en parler à un médecin ou nous contacter par téléphone au 0800231313, tous les jours de 8h à 2h du matin, soit par chat via notre site internet www.drogues-info-service.fr, tous les jours de 14h à minuit.

Enfin, sachez qu'un accompagnement et soutien des adultes encadrant le jeune (parents, responsables légaux, proches)est parfois utile et possible dans les mêmes structures spécialisés.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Drogues info service